FILM FUND
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 21 janvier 2026

Concerne : Changements des règles AFS

Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons vous informer que le Fonds travaille actuellement à une refonte des règles AFS, destinée notamment à refléter les changements que la loi du 24 juillet 2025, entrée en vigueur le 1er janvier 2026, a introduits dans la loi du 22 septembre 2014 relative au Fonds.

Cette refonte aura également pour but de refléter les changements suivants, qui ont déjà été validés par le conseil d'administration du Fonds et qui, par conséquent, sont déjà en vigueur :

1. **Augmentation du maximum des AFS à la production des 1ers films à réalisateurs répertoriés**

   Les AFS à la production des **1ers films à réalisateurs répertoriés** ont été augmentées de 1.800.000 euros à **2.500.000 euros**.

2. **Extension des règles applicables pour les productions luxembourgeoises et Cineworld aux projets xR**

   Ce changement rectifie une anomalie qui consistait à appliquer par défaut à un projet xR les règles applicables à une AFS à la production pour une coproduction internationale, même si le réalisateur était répertorié. Par ailleurs, un projet xR peut désormais être déposé selon les modalités des aides « Cineworld ».

   L'article 5.3.6 se lit dorénavant comme suit :

   « ***5.3.6. AFS à la production ou à la coproduction d'un projet xR***

   *Les projets « xR » sont actuellement à soumettre, selon le cas, en suivant les modalités prévues aux articles suivants, sachant que le montant maximum de l'AFS à la production ou à la coproduction d'un projet xR est de **1.500.000 euros** :*

   1. article 5.3.3. dans le cas d'un projet xR Fiction ; et
   2. article 5.3.4. dans le cas d'un projet xR d'Animation.

FILM FUND
LUXEMBOURG

Les projets « xR » peuvent également être soumis selon les modalités d'un Projet Cineworld (long-métrage Fiction, Animation ou Documentaire).

A noter que le critère définissant la durée d'un long-métrage (plus de 52 minutes) n'est pas applicable pour un projet xR. »

Guy Daleiden,
Directeur